



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-045 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 20 avril 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, J. POLAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : C. BADREDDINE, A. BLANCANEUX, A. FAVIER, J. FORTE, L. MOGORE, B. PARIS, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : AMENAGEMENT / PROJETS / SANITAIRE PUBLIC : Jardin de ville - Pose d'un nouveau bloc sanitaire - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer toutes demandes d'urbanisme nécessaires

Rapporteur : Bruno Gattaz

EXPOSE : Le sanitaire actuel du jardin de ville ne répond plus aux normes d'accessibilité handicapé et ne permet pas d'adaptation pour sa mise en conformité. Il est donc envisagé de le remplacer par un bloc sanitaire à ouverture et nettoyage automatiques, et répondant aux normes PMR.

Ce projet nécessite de déposer un dossier de demande de Déclaration Préalable, conformément à la réglementation.

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux, Environnement, Sécurité, Stationnement et Cadre de vie du 30 mars 2017.

... / ...

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer toutes demandes d'urbanisme réglementaire nécessaires, le moment venu afin de permettre la réalisation de cette opération.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (33 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT